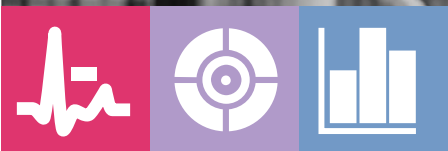


pôle emploi



STATISTIQUES D'ACCUEIL 2010

# JEUNES, UNE GÉNÉRATION PRÉCAIRE

DOSSIER  
DE PRESSE



Secours Catholique  
Réseau mondial Caritas

**JEUNES, UNE GÉNÉRATION PRÉCAIRE****3****LES CONTOURS DE LA PAUVRETÉ EN 2010**

La proportion d'étrangers est en légère augmentation	6
De plus en plus de familles avec enfants	7
L'augmentation de la part des personnes rencontrées vivant en logement se poursuit	7
Persistance de la solitude des personnes rencontrées	7
Les personnes rencontrées globalement plus éloignées de l'emploi	8
Le niveau de formation des personnes rencontrées progresse	9
92 % des ménages vivent au-dessous du seuil de pauvreté	9
L'origine des ressources varie peu	10
Ce sont les revenus du travail qui progressent le plus	10
L'endettement des ménages diminue légèrement	10
Nette augmentation des bénéficiaires du RSA	10
Une demande alimentaire en hausse	11

**JEUNES, UNE GÉNÉRATION PRÉCAIRE****Données globales du Secours Catholique sur les 18-25 ans en 2010**

Le risque de pauvreté des jeunes est plus élevé que celui des plus âgés	13
La pauvreté des jeunes est aussi celle de leurs familles	13
La jeunesse : une phase de transition et d'instabilité	13
Typologie des jeunes en difficulté	16
Évolution de la précarité des jeunes depuis dix ans	17

**Données de l'enquête complémentaire auprès des jeunes (mars-avril 2011) 18**

Qu'est-ce qui va bien pour vous aujourd'hui ?	18
Qu'est-ce qui ne va pas du tout aujourd'hui ?	19
Qu'est-ce que vous souhaitez le plus dans l'avenir ?	19
Qu'est-ce que vous redoutez le plus ?	19
La note que les jeunes attribuent à leur vie actuelle	20

**PRINCIPALES PROPOSITIONS DU SECOURS CATHOLIQUE****21**

## EDITORIAL

# JEUNES, UNE GÉNÉRATION PRÉCAIRE

par **M. François SOULAGE**

Président National du Secours Catholique

**C**omme chaque année depuis 1995, le Secours Catholique publie son analyse statistique de la pauvreté en France, sur la base des situations rencontrées dans ses accueils. Notre rapport statistique montre qu'en 2010, la situation des personnes les plus en difficulté a continué à se dégrader. Il s'agit, en particulier, des familles avec enfants, qui souffrent le plus de la crise économique.

Nous constatons également la persistance de la solitude de ces personnes rencontrées. Cette remarque donne une grande actualité au thème de la Grande cause nationale cette année 2011 : la solitude.

Les personnes rencontrées par le Secours Catholique sont d'année en année plus éloignées de l'emploi. Cela indique la persistance dans la population française d'un nombre important de personnes qui n'arrivent pas à s'insérer globalement, malgré les politiques mises en œuvre et alors que le niveau de formation des personnes rencontrées progresse.

L'origine des ressources varie peu d'une année sur l'autre, même si l'on constate une nette augmentation des bénéficiaires du RSA : près de 35% des personnes reçues le perçoit. Malheureusement, une bonne partie des personnes accueillies qui pourraient en être bénéficiaire ne le demande pas, faute d'information rassurante sur les effets du RSA sur d'autres prestations liées au logement, et craignant un effet stigmatisant.

Signe évident de la persistance des difficultés, l'augmentation de la demande alimentaire en 2010 montre que le reste à vivre, le solde restant après toutes les dépenses contraintes, ne cesse de se réduire. C'est pour nous une donnée fondamentale, qui pose une vraie question de société.

La deuxième partie de notre rapport s'attache à décrire la population des jeunes, à partir des dossiers d'accueil au Secours Catholique. Nous constatons que le risque de pauvreté des jeunes est plus élevé que celui des plus âgés.

La pauvreté des jeunes est aussi celle de leurs familles. Ce n'est pas une surprise, mais il faut indiquer que les jeunes en difficulté viennent fortement de familles en difficulté. Or, ceux qui ne peuvent pas prendre leur indépendance restent à l'intérieur de leur famille. La présence de ces jeunes, ne générant plus d'allocations familiales et d'aide spécifique, devient un poids très important pour les familles en difficulté. C'est pourquoi il nous paraît indispensable, aujourd'hui, de maintenir les prestations familiales jusqu'aux 20 ans du dernier enfant rattaché au foyer.

L'ensemble des données recueillies montre l'extrême précarité de la situation des jeunes, qu'il s'agisse de leur logement, de leur niveau de formation, du montant des dettes ou du découvert bancaire. Les contrats de travail ne leur permettent pas de boucler leurs fins de mois. Dans notre échantillon, près d'un tiers des jeunes est en réalité sans aucune ressource. C'est pourquoi nous demandons aussi la création d'une allocation de soutien à l'autonomie des jeunes et l'extension du RSA activité à tous les jeunes en situation de travail dès 18 ans.

La typologie à laquelle nous sommes arrivés, qui distingue entre les jeunes en extrême pauvreté, ceux en recherche d'emploi, les jeunes mères bénéficiaires du RSA, les jeunes de familles étrangères, permet d'introduire une différence importante dans le mode de traitement de la situation des jeunes. Les 17 propositions que nous faisons en fin de dossier tiennent compte de ces spécificités. L'évolution de la précarité des jeunes depuis 10 ans permet, là aussi, de voir dans quelle mesure les politiques mises en œuvre doivent pouvoir être réajustées.

Il apparaît enfin, dans l'ensemble de nos données, que la situation du jeune s'améliore très sensiblement lorsqu'il franchit 25 ans. On le voit sur la situation du logement, dans les ressources perçues, et de manière un peu moins nette pour l'emploi. Sans doute est-ce du au fait que, passés 25 ans, ces jeunes peuvent être en couple et donc disposer de deux ressources plus importantes que lorsqu'ils vivent seuls.

En définitive, ce rapport ne peut apporter des réponses, mais il montre la nécessité d'investir de manière spécifique cette catégorie de personnes qui porte en elle l'avenir de notre société. Cette préoccupation sera-t-elle présente dans la campagne électorale ?

**E**n 2010, le Secours Catholique a rencontré 628 800 situations de pauvreté<sup>1</sup>, ce qui représente environ 1 492 000 personnes (+ 2,3 % par rapport à 2009<sup>2</sup>), dont 790 000 adultes et 702 000 enfants. Le Secours Catholique rencontre de plus en plus de familles avec enfants (52,7 % des situations). La proportion de situations déjà connues passe de 33,5 % en 2009 à 35,0 % en 2010. Cette légère augmentation est un signe de la persistance des difficultés rencontrées par une partie des ménages.

#### **CE DOCUMENT COMPORTE DEUX PARTIES :**

- > le profil général des situations rencontrées en 2010 ;
- > le thème central du rapport statistique de cette année, qui porte sur la pauvreté des jeunes, à partir des données des dossiers d'accueil de 2010 et de celles d'une enquête spécialement menée pour cette occasion en mars-avril 2011.



ELODIE PERRIOT / S.C.

## LES CONTOURS DE LA PAUVRETÉ EN 2010

### LA PROPORTION D'ÉTRANGERS EST EN LÉGÈRE AUGMENTATION

En 2010, 29,2 % des ménages rencontrés sont de nationalité étrangère (28,5 % en 2009), soit une proportion jamais atteinte depuis l'origine de ces statistiques : + 10 % depuis 1999. La répartition entre nationalités ne change presque pas. En ce qui concerne le statut, plus de la moitié des étrangers (50,5 %) disposent d'un titre de séjour, 40,1 % sont en attente de réponse et 9,4 % sont sans papiers.

Tableau 1. Répartition par nationalité des situations rencontrées (en %)

	2009	2010
<b>Française</b>	71,5	70,8
<b>Étrangère</b>	28,5	29,2
<i>dont</i>		
<i>Maghreb</i>	8,6	8,4
<i>Afrique subsaharienne</i>	8,3	9,1
<i>Union européenne sauf France</i>	3,5	3,5
<i>Europe de l'Est</i>	5,7	5,3
<i>Autres</i>	2,5	2,9

## DE PLUS EN PLUS DE FAMILLES AVEC ENFANTS

Nous constatons en 2010 une progression du nombre de familles avec enfants rencontrées par nos équipes. Elles représentent plus de la moitié des ménages rencontrés. Ce pourcentage est nettement supérieur aux proportions existantes dans la population française, où les familles représentent moins de 40 % de l'ensemble des ménages.

La part des mères seules est également en augmentation : 26,6 % en 2010 contre 25,3 % en 2009.

**Tableau 2. Répartition des situations rencontrées selon le type de ménage (en %)**

	2009	2010
<b>Ménages sans enfant</b>	<b>49,6</b>	<b>47,3</b>
<i>Hommes seuls</i>	<i>26,0</i>	<i>24,7</i>
<i>Femmes seules</i>	<i>17,1</i>	<i>16,2</i>
<i>Couples sans enfant</i>	<i>6,5</i>	<i>6,4</i>
<b>Familles avec enfants</b>	<b>50,4</b>	<b>52,7</b>
<i>Pères seuls</i>	<i>3,2</i>	<i>3,3</i>
<i>Mères seules</i>	<i>25,3</i>	<i>26,6</i>
<i>Couples avec enfants</i>	<i>21,9</i>	<i>22,8</i>

**Lecture :** 47,3 % des ménages rencontrés en 2010 sont des ménages sans enfant, dont 24,7 % sont des hommes seuls.

## L'AUGMENTATION DE LA PART DES PERSONNES RENCONTRÉES VIVANT EN LOGEMENT SE POURSUIT

Plutôt que de « logements stables » ou « logements précaires », nous parlons désormais de « logements » et de « substituts de logement », les diverses formes d'hébergements alternatives au logement ne pouvant en effet pas être qualifiées de « logements ».

En 2010, la proportion de ménages rencontrés qui vivent en logement atteint 78 %.

Cette évolution est principalement due à la progression de la part des locataires du parc social, qui a augmenté d'un point par an ces trois dernières années (40,2 % en 2010).

**Tableau 3. Répartition des situations rencontrées selon le type de logement (en %)**

	2009	2010
<b>Logements</b>	<b>77,3</b>	<b>78,0</b>
<i>dont</i>		
<i>Location HLM</i>	<i>39,3</i>	<i>40,2</i>
<i>Habitat collectif</i>	<i>4,8</i>	<i>4,4</i>
<i>Location privée</i>	<i>28,9</i>	<i>29,0</i>
<i>Propriétaire</i>	<i>4,3</i>	<i>4,4</i>
<b>Substituts de logement</b>	<b>22,7</b>	<b>22,0</b>
<i>dont</i>		
<i>Hôtel, pension, garni</i>	<i>2,2</i>	<i>2,0</i>
<i>Caravane, péniche</i>	<i>1,9</i>	<i>1,9</i>
<i>Famille, amis</i>	<i>8,5</i>	<i>8,3</i>
<i>Centre d'hébergement</i>	<i>6,0</i>	<i>6,2</i>
<i>Abri de fortune, rue</i>	<i>4,1</i>	<i>3,6</i>

**Lecture :** 78,0 % des situations rencontrées en 2010 vivent en logement, dont 40,2 % en location HLM.

Cette évolution positive ne doit cependant pas faire oublier l'ampleur dramatique et récurrente du problème du logement et de l'hébergement en France, à laquelle elle n'est pas, et de loin, proportionnée.

## PERSISTANCE DE LA SOLITUDE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Les réalités de l'isolement et de la pauvreté sont très liées<sup>3</sup> et s'aggravent mutuellement. Les personnes vivant en couple résistent mieux que les autres à la solitude et à la pauvreté. Lorsqu'ils sont présents, les amis et surtout la famille peuvent apporter outre un soutien moral essentiel, une aide financière ou encore une aide sous forme de services (hébergement, garde d'enfants...) qui permettent aux ménages de traverser des passages difficiles.

Si l'isolement touche fortement les plus âgés, il n'épargne cependant pas les autres tranches d'âge des personnes rencontrées par le Secours Catholique<sup>4</sup>, qui sont toutes particulièrement exposées à la solitude.

<sup>3</sup> Rapport statistique du Secours Catholique, Pauvreté, accélérateur d'isolement. Statistiques d'accueil 2005.

<sup>4</sup> Aux côtés d'autres associations, le Secours Catholique est par ailleurs fortement engagé dans la campagne « Lutte contre la solitude : grande cause nationale 2011 ».

Ainsi, parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique en 2010 :

- 71 % vivent sans conjoint ;
- 61 % n'ont pas de proches (famille ou amis) présents auprès d'eux ;
- 81 % n'ont aucune activité collective.

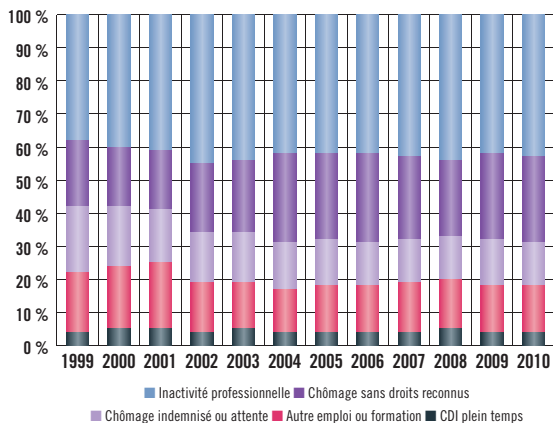
En revanche, 83 % ont de bonnes relations de voisinage et 93 % peuvent sortir régulièrement de chez elles, mais ces deux éléments positifs ne sont que les conditions minimales d'une vie sociale bien souvent très réduite.

## LES PERSONNES RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE SONT GLOBALEMENT PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Le graphique ci-dessous montre l'évolution depuis 1999 de la répartition entre les situations professionnelles regroupées en cinq catégories principales :

- CDI à plein temps ;
- autres emplois (CDD, intérim, temps partiel, emplois aidés, travail indépendant ou informel) ou formation professionnelle ;
- chômage indemnisé ou en attente d'indemnisation ;
- chômage sans droits reconnus, c'est-à-dire non indemnisé ;
- inactivité professionnelle.

**Graphique 1. Répartition des situations rencontrées selon la situation professionnelle de la personne de référence** (source : Secours Catholique 2010)



Les situations représentées par les différentes zones bleues sont celles qui sont relativement proches de l'emploi : elles peuvent être employées (CDI à plein temps ou autre), en formation professionnelle ou au chômage indemnisé. Les situations représentées par les zones jaunes et orange sont au contraire relativement éloignées de l'emploi : les personnes de référence sont inactives ou en recherche d'emploi sans droit aux indemnités de chômage, ce qui suppose qu'elles n'ont jamais travaillé ou pas suffisamment, ou qu'elles ont épuisé leurs droits. Au début des années 2000, on assiste à un éloignement de l'emploi des personnes rencontrées, dû en partie à la disparition des anciens emplois aidés. De 2004 à 2009, la tendance s'inverse : les CDI sont un peu plus fréquents, les emplois autres et la formation professionnelle progressent plus nettement et le chômage indemnisé décroît ; globalement, les personnes rencontrées sont un peu plus proches de l'emploi.

En 2009, les effets de la crise économique se traduisent par une sensible augmentation du pourcentage de chômeurs indemnisés, personnes encore proches de l'emploi, qui fait plus que compenser la diminution du pourcentage de personnes employées.

En 2010, on constate que les personnes rencontrées sont globalement plus éloignées de l'emploi et moins actives. Les personnes éloignées de l'emploi sont soit en recherche d'emploi non indemnisée, soit inactives.

Par ailleurs, un autre indicateur intéressant est celui de la durée ou de la persistance de la situation professionnelle : la question posée au moment de la rencontre est « depuis quand êtes-vous dans cette situation ? ».

**Tableau 4. Durée médiane de la situation professionnelle (nombre de mois) :**

	2009	2010
<b>CDI plein temps</b>	<b>23</b>	<b>30</b>
<b>Autre emploi ou formation</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>Chômage indemnisé ou attente</b>	<b>7</b>	<b>10</b>
<b>Chômage sans droits reconnus</b>	<b>11</b>	<b>14</b>
<b>Sans activité professionnelle</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

**Lecture :** En 2009, les personnes qui travaillaient en CDI au moment où le Secours Catholique les a rencontrées occupaient cet emploi depuis 23 mois, en valeur médiane ; en 2010, cette durée médiane est de 30 mois



En 2010, la durée médiane des CDI augmente fortement, ce qui traduit le fait qu'il existe moins de nouveaux titulaires de ce type de contrats qu'en 2009 (ils auraient introduit des durées courtes dans le calcul) ; de même la durée médiane de recherche d'emploi, qu'elle soit ou non indemnisée, s'allonge ; les situations professionnelles « autre emploi ou formation » restent de courte durée.

Globalement, la proportion de personnes ayant changé de situation professionnelle au cours des six derniers mois diminue de 7 points, alors que celle des personnes dont la situation remonte à cinq ans au moins augmente de 3,5 points.

### LE NIVEAU DE FORMATION DES PERSONNES RENCONTRÉES PROGRESSE

Nous notons une amélioration du niveau de formation des personnes rencontrées par le Secours Catholique. L'illettrisme recule, certes lentement, mais pour la première fois les personnes qui atteignent le niveau secondaire sont plus nombreuses (39,8 %) que celles n'ayant pas dépassé le primaire (36,6 %).

L'augmentation de la proportion de personnes de niveau d'études supérieur dans les accueils du Secours Catholique n'est pas bon signe puisque même ce niveau de diplôme ne met pas à l'abri de la pauvreté.

**Tableau 5. Niveau de formation des personnes de référence des ménages rencontrés (en %)**

	2009	2010
Difficultés à lire, à écrire	13,2	12,1
Primaire	40,1	36,6
Secondaire	36,7	39,8
Supérieur	10,0	11,5
Total	100,0	100,0

**Lecture :** 12,1 % des demandeurs rencontrés en 2010 ont des difficultés à lire ou à écrire. Un « demandeur » est la personne de référence d'une « situation » ou ménage.

### 92 % DES MÉNAGES VIVENT AU-DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ

La hausse du niveau de vie<sup>5</sup> moyen des ménages rencontrés par le Secours Catholique (576 € en 2010 soit une progression de 5 % par rapport à 2009) n'est pas suffisante pour que ces familles puissent sortir de l'extrême pauvre-

té. En effet, plus de 90 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique vivent au-dessous du seuil de pauvreté (954 € pour une personne seule, source Insee 2009).

Le revenu moyen des situations rencontrées est supérieur de 4 % à celui de 2009, il atteint 914 € contre 879 € en 2009 (hors situations sans ressources), ce qui représente seulement 35 € de plus par mois et n'améliore guère le quotidien des ménages. Si l'on tient compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation qui est de 1,5 %, la progression du pouvoir d'achat des ménages rencontrés serait donc de 2,5 %.

On note une diminution du nombre des ménages sans aucunes ressources, ils sont 14,8 % en 2010 contre 16,1 % en 2009. Une des raisons à cela est certainement la diminution des retards ou anomalies de perception : 11,9 % de l'ensemble des ménages rencontrés en signalaient au moins un en 2009, ils ne sont que 10,3 % en 2010<sup>6</sup>.

**Tableau 6. Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au dernier seuil de pauvreté<sup>7</sup> publié**

	Montant du seuil de pauvreté 2009	Part de ménages rencontrés par le Secours Catholique dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté
Seuil à 60 % de la médiane <sup>7</sup>	954 €	92,3 %
Seuil à 50 % de la médiane	795 €	82,3 %
Seuil à 40 % de la médiane	636 €	60,9 %

60,9 % des ménages rencontrés ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 40 % de la médiane<sup>8</sup> : les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont toujours parmi les plus pauvres de France.

<sup>5</sup> Le niveau de vie est estimé par le revenu par « équivalent adulte », ou revenu par unité de consommation (UC). Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme de ces UC.

<sup>6</sup> Pour les ménages français ou étrangers disposant d'un statut en règle, vivant en métropole, le taux d'anomalies passe de 13,0 % en 2009 à 11,2 % en 2010 : les problèmes de perception concernent davantage ces personnes qui ont des droits à faire valoir que les étrangers sans statut, aussi leur taux d'anomalies est-il toujours plus élevé.

<sup>7</sup> La médiane est la valeur telle que la moitié des ménages a un niveau de vie inférieur au seuil, l'autre moitié se situant au-dessus du seuil.

<sup>8</sup> Et il s'agit du seuil calculé pour l'année 2009, celui de 2010 étant vraisemblablement supérieur.

## L'ORIGINE DES RESSOURCES VARIE PEU

Tableau 7. Répartition des situations selon le type de ressources<sup>9</sup> (en %)

	2009	2010	Variation
Aucun revenu	16,1	14,8	- 1,3
Revenus du travail seulement	8,3	8,8	+ 0,5
Transferts sociaux seulement	39,2	39,5	+ 0,3
Revenus du travail et transferts sociaux	23,9	24,0	+ 0,1
Autres ressources en plus	12,5	12,9	+ 0,4
Total	100,0	100,0	

**Lecture :** en 2010, 14,8% de l'ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique n'avaient aucun revenu au moment de leur rencontre.

## CE SONT LES REVENUS DU TRAVAIL QUI PROGRESSENT LE PLUS

Les ménages qui ne perçoivent que des revenus issus ou dérivés du travail sont ceux qui voient leurs revenus progresser le plus (- 5,6 %). Il s'agit plus particulièrement de ménages sans enfant, retraités ou employés parfois en CDI. Le revenu moyen des ménages qui ne perçoivent que des transferts sociaux connaît lui aussi une sensible augmentation (+ 4,5 %).

Tableau 8. Évolution du revenu moyen selon les types de ressources

	2009	2010	Variation
Revenus du travail seulement	816 €	862 €	+ 5,6 %
Transferts sociaux seulement	737 €	770 €	+ 4,5 %
Revenus du travail et transferts sociaux	1 070 €	1 116 €	+ 4,3 %
Autres ressources en plus	978 €	990 €	+ 1,2 %
Ensemble	879 €	914 €	+ 4,0 %

**Lecture :** Les ménages rencontrés par le Secours Catholique, qui ne perçoivent que des revenus issus ou dérivés du travail, ont en 2010 un revenu moyen de 862 €.

## L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES DIMINUE LÉGÈREMENT

La proportion de ménages rencontrés ayant des impayés est, en 2010, inférieure de 3 points à sa valeur de 2009 (60 % contre 63 %). Ces impayés concernent le plus souvent les loyers et l'énergie, deux postes qui ont sensiblement augmenté en 2010. En revanche, on note une nette diminution de la fréquence des impayés de crédit à la consommation.

Quant au montant médian des impayés, il passe de 764 € en 2009 à 780 € en 2010, soit une augmentation de 2,1 %, relativement modérée.

## NETTE AUGMENTATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

2010 est la première année pleine de fonctionnement du RSA et il nous semble donc nécessaire de nous y attarder :

- en 2008, 26,2 % de l'ensemble des situations rencontrées, familles ou personnes seules, percevaient effectivement le RMI et 3,8 % l'attendaient ;
- en 2009, 27,5 % percevaient le RMI en début d'année ou le RSA ensuite et 3,8 % l'attendaient ;
- en 2010, 34,7 % perçoivent le RSA et 3,6 % l'attendent, soit plus de 7 % de plus que l'année précédente.

Tableau 9. Pourcentage de bénéficiaires (réels et potentiels) du RSA\* parmi les ménages rencontrés par le Secours Catholique selon la situation professionnelle combinée

	2008*	2009*	2010
Aucune activité professionnelle	23,5	23,6	28,0
Au moins un en recherche d'emploi non indemnisée	63,6	63,4	72,1
Au moins un chômeur indemnisé	8,8	9,8	14,7
Au moins un emploi autre ou formation	20,9	23,8	35,6
Au moins un CDI plein temps	3,4	4,9	12,7
Ensemble	30,0	31,3	38,3

\*RMI en 2008, puis jusqu'en juin 2009 ; RSA ensuite.

**Lecture :** parmi les ménages rencontrés dans lesquels aucun adulte n'exerce d'activité professionnelle, 23,5 % percevaient le RMI en 2008, 23,6 % en 2009 (RMI puis RSA) et 28,0 % en 2010 (RSA).

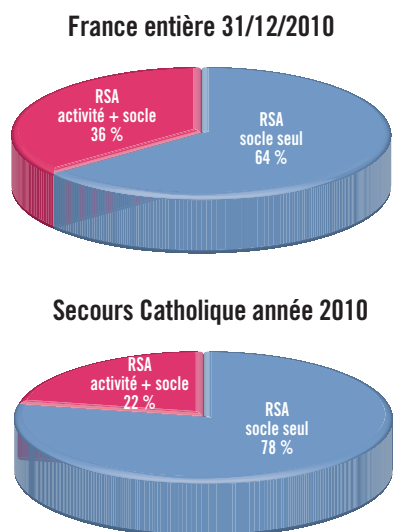
## LES PUBLICS CIBLÉS PAR LE RSA SOCLE ET ACTIVITÉ

En 2010, 28,0 % des ménages sans aucune activité professionnelle perçoivent le RSA. En effet, les bénéficiaires sont essentiellement les personnes au foyer et les inactifs sans raison identifiée qui sont souvent des personnes en grande précarité ; les étudiants, les personnes retraitées, handicapées ou invalides et les étrangers sans droit au travail sont non éligibles.

Par contre, 35,6 % des ménages comptant au moins un emploi autre qu'un CDI ou une formation professionnelle perçoivent (ou attendent) le RSA : ils sont la cible spécifique du RSA activité.

Les bénéficiaires du RSA activité ont un revenu médian supérieur de plus de 20 % à ceux du RSA socle seul. La répartition des bénéficiaires entre le RSA socle seul et le RSA activité (cumulé ou non avec le RSA socle) diffère nettement au Secours Catholique de ce qu'elle est dans l'ensemble de la France<sup>10</sup> :

### Graphique 2. Répartition comparée des bénéficiaires du RSA socle seul et du RSA socle + activité



Toutes ressources confondues, le revenu moyen en 2010 est de :

- ▶ 839 € pour les bénéficiaires du RSA socle seul ;
- ▶ 1 034 € pour les bénéficiaires du RSA activité (en plus ou non du RSA socle), soit 23,2 % d'écart.

La différence de revenus est en effet conséquente mais ne permet pas à ces ménages, malgré tout, de s'en sortir totalement par eux-mêmes puisqu'ils font appel au Secours Catholique.

## UNE DEMANDE ALIMENTAIRE EN HAUSSE

Tableau 10. Demandes les plus fréquentes (en %)

	2009	2010
Écoute, conseil, accueil	54,2	53,2
Alimentation	49,4	53,3
Loyer, factures <sup>11</sup>	-	11,7
Vêtements	8,8	9,7
Démarches administratives	3,8	5,9

**Lecture :** 53,3 % des personnes ou familles rencontrées en 2010 venaient chercher une aide alimentaire. Une même situation peut formuler plusieurs demandes.

La plupart des personnes qui s'adressent au Secours Catholique cherchent d'abord quelqu'un qui prenne le temps de les écouter. Ensuite, la première demande concrète concerne l'alimentation. En effet, après avoir payé les factures incompressibles, de nombreuses personnes n'ont même plus de quoi se nourrir.

La demande d'aide pour le paiement des factures vient loin derrière, ce qui montre bien la priorité qui leur est accordée dans la gestion des budgets. Une fois financées les dépenses contraintes, qui représentent les deux tiers du budget des ménages pauvres, le solde est très insuffisant pour les achats alimentaires. La nette augmentation de la demande alimentaire en 2010 témoigne du resserrement de ce solde.

On note aussi une augmentation du secours financier moyen : il passe de 78 € en 2009 à 85 € en 2010 alors qu'il était stable depuis trois ans.

9 Les revenus du travail sont tous les revenus issus ou dérivés du travail : salaires, allocations chômage, indemnités journalières, retraites ; les transferts sociaux comprennent les allocations familiales, les aides au logement, les allocations aux personnes handicapées et le RSA ; les ressources « autres » comprennent principalement les bourses d'études, les pensions alimentaires et les revenus du travail informel.

10 <http://www.rsa-revenu-de-solidarite-active.com>

11 Cette rubrique n'existait pas sous cette forme en 2009.



XAVIER SCHWEBEL / S.C.

## JEUNES, UNE GÉNÉRATION PRÉCAIRE

**N**otre objectif est de contribuer à la connaissance de la pauvreté des jeunes. Pour ce faire, nous disposons des données issues de nos lieux d'accueil en 2010, que nous avons complétées par celles d'une enquête spécifique menée en mars et avril 2011 auprès de jeunes de 18 à 25 ans ; l'échantillon de cette seconde enquête est de taille plus modeste, mais les données sont plus détaillées et plus qualitatives.

### **NOS CONSTATS :**

Les jeunes subissent de plein fouet la crise économique et sociale. Ils sont plus diplômés, plus qualifiés que les générations précédentes, mais paradoxalement plus précaires. Ils cumulent tous les risques. Ils devraient bénéficier d'une attention particulière sur un certain nombre de droits comme la formation, l'emploi, la santé et le logement, mais ce n'est pas le cas. L'État est globalement peu présent malgré une abondance de dispositifs spécifiques. La précarité de l'emploi empêche les jeunes d'accéder à des revenus stables qui leur permettraient de construire leur vie.

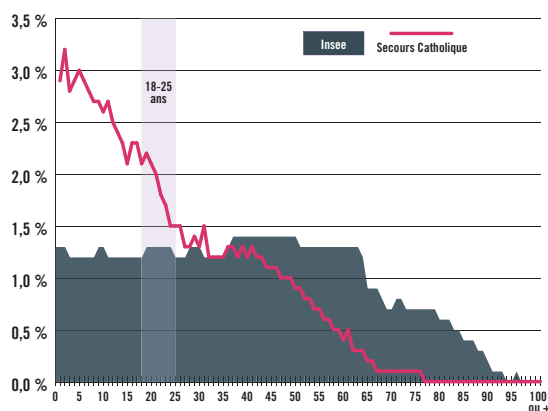
## 1) DONNÉES GLOBALES DU SECOURS CATHOLIQUE SUR LES 18-25 ANS EN 2010

### LE RISQUE DE PAUVRETÉ DES JEUNES EST PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DES PLUS ÂGÉS

La base de données issue des dossiers d'accueil comporte 11 006 situations dont la personne de référence a entre 18 et 25 ans. Cela représente 12 % de l'échantillon des situations 2010.

Mais, si l'on compare la répartition par âge de l'ensemble des individus des situations rencontrées par le Secours Catholique et celle de la population française (source Insee), les jeunes sont proportionnellement nettement plus nombreux dans les accueils du Secours Catholique que dans l'ensemble de la population. Les jeunes sont soumis plus fréquemment que toute autre classe d'âge à la pauvreté.

#### Graphique 3. Comparaison de la répartition par âge au Secours Catholique et dans la population française (âge atteint dans l'année)



**Sources :** Insee, estimations de population France entière (résultats provisoires arrêtés à la fin de 2010). Secours Catholique 2010.

L'Insee dresse le même constat : en 2009, le taux de pauvreté<sup>12</sup> des jeunes de 18 à 24 ans est de 22,5 %<sup>13</sup>, à comparer avec celui de la population métropolitaine qui est de 13,5 %.

### LA PAUVRETÉ DES JEUNES EST AUSSI CELLE DE LEURS FAMILLES

Tableau 11. Proportion de jeunes n'habitant pas chez leurs parents selon l'âge (en %)

	Insee 2005 <sup>14</sup>	Secours Catholique 2010
18-21 ans	17	20
22-25 ans	61	61

**Sources :** Insee, Secours Catholique.

Les jeunes en difficulté que nous rencontrons sont aussi nombreux à habiter chez leurs parents entre 22 et 25 ans que dans la moyenne nationale.

Autant que les autres, les familles en difficulté gardent leurs enfants avec elles tant qu'ils ne sont pas en mesure d'être indépendants. Cette prise en charge pèse lourdement sur le budget de ces familles, qui ne perçoivent plus d'allocations familiales pour ces jeunes. À titre d'exemple : par le simple « jeu » des unités de consommation<sup>15</sup>, un couple, à revenus identiques, voit son niveau de vie diminuer de 25 % lorsqu'il a à sa charge un jeune sans revenu. Et pour une mère seule, la diminution est de 33 %.

### LA JEUNESSE : UNE PHASE DE TRANSITION ET D'INSTABILITÉ

Le passage de l'enfance à l'âge adulte s'est profondément transformé depuis trente ans. Ce qui était alors une transition courte permettant de passer de la formation à l'emploi, de trouver un logement et de fonder une famille, est devenu un parcours du combattant. La jeunesse est un âge fragile où se crée l'identité, où ceux qui peuvent rester assez longtemps dans leur famille ont le temps de se construire, de se tromper, de recommencer. Les autres, qui n'ont pas de soutien familial, ont d'autant plus de mal à traverser cette phase de transition.

12 Le taux de pauvreté est la proportion de personnes ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

13 Source : Insee, Nombre et taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté selon leur âge, année 2009.

14 « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », Tnsse Première n°1156, sept. 2007, d'après les résultats de l'enquête logement 2005.

15 Voir *supra*, n.5 (revenu par unité de consommation ou par « équivalent adulte »).

## 14 STATISTIQUES D'ACCUEIL 2010

Tableau 12. Caractéristiques des ménages jeunes comparées à celles des plus âgés (en % sauf les montants, en euros)

Caractéristiques des ménages rencontrés	Année 2010	Jeunes 18-25 ans	Plus de 25 ans	Écart
<b>Premiers contacts</b>		75,4	63,6	+11,8
<b>Origine des premiers contacts</b>	Initiative individuelle	25,2	19,5	+5,7
	Services sociaux	69,5	74,9	-5,4
<b>Nationalité</b>	France (métropole et outre-mer)	70,5	70,9	-0,4
	Maghreb	4,3	8,9	-4,6
	Afrique subsaharienne	12,5	8,6	+3,9
	Europe de l'Est	6,3	5,2	+1,1
	Autres	6,4	6,4	0,0
<b>Statut (si la personne de référence est étrangère)</b>	Statut accordé	31,6	53,1	-21,5
	Statut demandé en attente	60,1	37,3	+22,8
	Débouté, sans papiers	8,3	9,6	-1,3
<b>Étrangers en France depuis moins de 6 mois</b>		32,3	15,8	+16,5
<b>Étrangers ne maîtrisant pas le français</b>		48,8	36,6	+12,2
<b>Type de ménage</b>	Homme seul	27,7	24,3	+3,4
	Femme seule	19,2	15,7	+3,5
	Couple sans enfant	10,3	5,8	+4,5
	Père seul	1,0	3,6	-2,6
	Mère seule	21,2	27,5	-6,3
	Couple avec enfant(s)	20,6	23,1	-2,5
<b>Circonstances particulières</b>	Abandon, séparation, divorce récent	10,9	15,0	-4,1
	Maladie ou accident dans la famille	2,4	6,5	-4,1
	Famille éloignée, rupture familiale	11,9	5,8	+6,1
	Violences subies	2,2	1,5	+0,7
<b>Situation professionnelle</b>	<b>Emploi</b>	<b>14,9</b>	<b>16,9</b>	<b>-2,0</b>
	<i>dont</i>			
	<i>CDI plein temps</i>	2,7	4,7	-2,0
	<i>CDD plein temps</i>	1,7	1,4	+0,3
	<i>Intérim, saisonnier</i>	3,3	2,6	+0,7
	<i>Temps partiel</i>	4,3	5,4	-1,1
	<i>Emplois aidés</i>	1,0	0,7	+0,3
	<i>À son compte</i>	0,3	0,8	-0,5
	<i>Autre travail</i>	1,6	1,3	+0,3
	<b>Formation professionnelle</b>	<b>4,0</b>	<b>1,3</b>	<b>+2,7</b>
	<b>Chômage</b>	<b>40,2</b>	<b>38,7</b>	<b>+1,5</b>
	<i>dont</i>			
	<i>Chômage indemnisé ou attente</i>	10,2	13,3	-3,1
	<i>Chômage sans droits reconnus</i>	30,0	25,4	+4,6
<b>Inactivité</b>	<b>40,9</b>	<b>43,1</b>	<b>-2,2</b>	
<i>dont</i>				
<i>Étudiant</i>	5,6	0,6	+5,0	
<i>Inaptitude santé</i>	2,3	12,1	-9,8	
<i>Retraite, préretraite</i>	0,0	5,9	-5,9	
<i>Au foyer</i>	11,3	8,4	+2,9	
<i>Sans droit au travail</i>	12,2	7,5	+4,7	

Caractéristiques des ménages rencontrés	Année 2010	Jeunes 18-25 ans	Plus de 25 ans	Écart
	<i>Autre sans emploi</i>	9,5	8,6	+0,9
<b>Dans cette situation professionnelle depuis moins de 6 mois</b>		43,4	26,4	+17,0
<b>Formation</b>	Difficultés à lire, à écrire	9,4	12,5	-3,1
	Primaire	28,2	37,9	-9,7
	Secondaire	48,7	38,4	+10,3
	Supérieur	13,7	11,2	+2,5
<b>Logement/hébergement</b>	<b>Logement</b>	<b>63,9</b>	<b>79,9</b>	<b>-16,0</b>
	<i>dont</i>			
	<i>Location HLM</i>	25,0	42,2	-17,2
	<i>Habitat collectif</i>	6,7	4,0	+2,7
	<i>Location privée</i>	31,4	28,8	+2,6
	<i>Propriétaire</i>	0,8	4,9	-4,1
	<b>Substituts de logement</b>	<b>36,1</b>	<b>20,1</b>	<b>+16,0</b>
	<i>dont</i>			
	<i>Hôtel, pension, garni</i>	2,2	2,0	+0,2
	<i>Caravane, péniche</i>	3,0	1,8	+1,2
	<i>Famille, amis</i>	15,3	7,3	+8,0
	<i>Centre d'hébergement</i>	9,9	5,7	+4,2
	<i>Abri de fortune, rue</i>	5,7	3,3	+2,4
<b>Dans ce logement/hébergement depuis moins de 6 mois</b>		41,9	23,3	+18,6
<b>Ressources perçues</b>	Aucunes	30,5	12,8	+17,7
	Travail et emplois aidés	13,6	15,6	-2,0
	Formation professionnelle	1,9	0,5	+1,4
	Chômage	8,9	12,9	-4,0
	Sécurité sociale	1,6	5,3	-3,7
	Allocations familiales	28,3	31,6	-3,3
	Allocations personnes handicapées	2,0	9,2	-7,2
	Prestations logement	46,7	59,9	-13,2
	RSA	26,7	36,2	-9,5
	Bourse d'études	1,5	0,3	+1,2
	Pension alimentaire	2,4	5,2	-2,8
	Autres	8,2	8,0	+0,2
<b>Montant moyen des ressources (hors sans ressources)</b>		784 €	927 €	-15,4 %
<b>Loyer moyen net (ensemble des logements)</b>		191 €	205 €	-6,8 %
<b>Taux d'effort net moyen (ensemble des logements)</b>		24,4	22,1	+2,3
<b>Existence d'impayés</b>		50,7	61,2	-10,5
<b>Nature des impayés</b>	Loyer, accession à la propriété	38,9	38,9	0,0
	Gaz, électricité, combustibles	34,8	35,6	-0,8
	Eau	12,2	14,7	-2,5
	Téléphone, Internet, TV	9,6	7,2	+2,4
	Impôts, taxes, redevances	8,2	10,2	-2,0
	Mensualités de crédit	11,8	13,2	-1,4
	Assurance habitation, voiture, santé	8,3	9,5	-1,2
	Découvert bancaire	25,3	19,0	+6,3

Ainsi, les jeunes rencontrés par le Secours Catholique vivent très souvent dans des substituts de logement (36,1 %) et ont peu accès au parc social. Malgré un niveau de formation sensiblement plus élevé (13,7 % ont fait des études supérieures contre 11,2 % des plus de 25 ans), ils rencontrent une vraie difficulté à stabiliser leur vie professionnelle. Ils ont moins souvent de dettes mais les découverts bancaires (25,3 %) sont plus fréquents. Avec peu de ressources (784 €/mois), des contrats de travail précaires qui ne leur permettent pas de « boucler » les fins de mois, les jeunes se retrouvent très tôt en situation de détresse. Enfin, 30,5 % des 18-25 ans sont sans ressources et 40,2 % sont au chômage.

### **TYOLOGIE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ**

Au-delà des caractéristiques globales, les difficultés des jeunes revêtent des formes diverses, selon leur situation professionnelle, familiale, leur nationalité et leur statut, qui conditionnent l'accès à leurs droits. La typologie suivante, même si elle n'épuise pas le sujet, permet de mieux cerner les différentes catégories des jeunes précaires.

#### **Les jeunes en extrême précarité (17 %) <sup>16</sup>**

Ce sont en majorité des hommes, en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique subsaharienne, arrivés depuis peu en France et n'ayant pas encore de titre de séjour. Ils ne parlent pas très bien la langue et ont des difficultés à lire et à écrire. On trouve aussi dans ce groupe des jeunes Français sans famille ou en rupture

familiale. Ces jeunes sont très souvent dans une situation d'extrême pauvreté, sans aucune ressource et aucun droit (si ce n'est l'AME, ou aide médicale de l'État). Ils n'ont pas accès au logement, vivent dans la rue, en squat ou chez des proches. Sans famille ou éloignés de leurs familles, ils ne peuvent compter que sur les associations pour une aide administrative ou matérielle.

#### **Les jeunes en recherche d'emploi, étudiants, ou en formation (21 %)**

Célibataires pour la plupart et en majorité des hommes, ils n'ont pas de ressources propres. Ils sont étudiants, en formation professionnelle ou pour certains en recherche d'emploi. Ces jeunes issus de classes défavorisées, ou en rupture familiale, ne peuvent bénéficier d'un soutien familial suffisant. Ils ont d'énormes difficultés à accéder à un logement stable. Ils vivent généralement chez des proches, en résidence, en foyer. Ils risquent de compromettre gravement leur avenir en abandonnant leurs études pour trouver des moyens d'existence.

#### **Les jeunes travailleurs (14 %)**

Français pour la plupart, ces jeunes sont majoritairement des femmes. Ils ou elles sont soit au chômage indemnisé, soit en emploi précaire. La précarité des contrats entraîne des ressources très irrégulières, et les variations de leur situation professionnelle se répercutent sur leurs revenus. Ces jeunes sont encore très fragiles et ont du mal à stabiliser leur vie, malgré un bon niveau de formation.

### **Un nouvel indicateur de l'insertion des jeunes : la part des NEET**

(Source : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Dares)

La Commission européenne a adopté en 2010 un nouvel indicateur concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cet indicateur, dénommé « part des NEET <sup>16</sup> », mesure la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que cette dernière soit initiale ou non, parmi l'ensemble des jeunes.

En France, selon les calculs de la Dares, 14,9 % de l'ensemble des 15-29 ans ne sont ni en formation, ni en emploi, en moyenne sur l'année 2010. Parmi ceux-ci, 57,5 % sont au chômage au sens du BIT, tandis

que 42,5 % sont inactifs.

La part des NEET atteint 75,5 % chez les jeunes de 18 à 25 ans rencontrés par le Secours Catholique ; parmi ceux-ci, 53,2 % sont en recherche d'emploi et 46,8 % sont inactifs à l'exception des étudiants, soit une répartition proche de celle calculée par la Dares pour les 15-29 ans. La part des NEET dans les accueils du Secours Catholique est très supérieure à la valeur nationale, ce qui montre la pertinence de cet indicateur pour mesurer la précarité des jeunes.



### Les jeunes mères bénéficiaires du RSA (22 %)

Cette catégorie est essentiellement constituée de familles monoparentales avec un ou plusieurs enfants. Elles bénéficient majoritairement du RSA et ne vivent que de transferts sociaux. Elles sont pour la plupart locataires du parc social, et ont un niveau d'étude primaire. Même si elles perçoivent plusieurs aides sociales, cela ne suffit pas à les maintenir en dehors de la pauvreté. Seul l'accès à l'emploi ou à la formation leur permettrait de sortir de leurs difficultés.

### Les jeunes familles étrangères (9 %)

Ce groupe comprend des familles avec enfants, couples ou mères seules majoritairement de nationalité étrangère. Ces familles vivent dans des habitats très précaires : chez des proches, à l'hôtel, en caravane. Elles sont pour la plupart mises à l'abri grâce aux dispositifs existants, mais une solution durable ne peut passer que par l'apprentissage du français, la régularisation de leur situation administrative et l'accès à un logement stable.

### Les jeunes familles françaises (17 %)

Si les couples avec enfants sont les plus nombreux dans ce groupe, tous les autres types de ménages y sont aussi représentés. Les membres de ce groupe ont souvent un emploi, une famille et des proches susceptibles de les soutenir en cas de besoin. Globalement, ces familles parviennent à s'en sortir seules, mais leur situation est fragile et un accident de la vie peut les faire basculer dans la pauvreté. Elles sont dans ce cas soutenues par les travailleurs sociaux.

### Les ressources des six types de jeunes en difficulté

L'origine des ressources et leur montant moyen résument bien les caractéristiques des six types de situations décrits ci-dessus :

**Tableau 13. Type de ressources<sup>18</sup> et revenu moyen par type de jeunes en difficulté**

	Répartition selon le type des ressources (en %)					Revenu moyen (hors sans ressources)	
	Aucunes	Travail seul	Transferts seuls	Travail et transferts seuls	Autres en plus		Total
Jeunes en extrême précarité	90,2	0,3	2,1		7,4	100,0	302 €
Jeunes en recherche d'emploi, étudiants ou en formation	77,0	7,8	3,5	1,1	10,6	100,0	467 €
Jeunes travailleurs	5,1	36,9	3,4	49,6	5,0	100,0	800 €
Jeunes mères bénéficiaires du RSA	0,0	0,0	82,1	2,3	15,6	100,0	894 €
Jeunes familles françaises	1,0	1,3	42,6	41,0	14,1	100,0	827 €
Jeunes familles étrangères	19,4	0,7	58,6	1,9	19,4	100,0	512 €
Ensemble	30,5	7,4	34,4	15,8	11,9	100,0	784 €

**Lecture :** 90,2 % des jeunes en extrême précarité sont sans ressources ; le revenu moyen des autres jeunes en extrême précarité est de 302 €.

## ÉVOLUTION DE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES DEPUIS DIX ANS

Depuis 2000, la composition de cette population de jeunes précaires a connu quelques évolutions importantes :

### Plus de jeunes étrangers

La part des jeunes étrangers est presque deux fois plus élevée en 2010 (30 %) qu'elle ne l'était en 2000 (16 %). Dans cette catégorie des jeunes étrangers, la proportion de personnes en attente de statut ou sans papiers a aussi augmenté de 7 points.

16 Des jeunes rencontrés par le Secours Catholique. Même remarque pour les pourcentages qui suivent.

17 « Neither in Employment nor in Education and Training ». Pour la France, ont été retenus comme faisant partie des NEET, les jeunes au chômage ou inactifs au sens du BIT qui ne poursuivent pas leurs études initiales et qui n'ont pas déclaré suivre à la date de l'enquête une autre formation.

18 Voir *supra*, n. 9.

## Des familles avec enfants plus nombreuses

Parmi les jeunes rencontrés, le nombre de familles (couples ou parents isolés avec enfants) est en augmentation alors que les jeunes sans enfant, et notamment les célibataires, diminuent dans les mêmes proportions.

## Le niveau de formation augmente

En dix ans, le niveau de formation a sensiblement augmenté. On note 13 points de moins pour le niveau primaire, 9 points de plus pour le niveau secondaire et 2 points de plus pour le niveau supérieur (bac ou plus). Cela étant l'illettrisme a progressé de 2 points.

## Recul de l'emploi, augmentation du chômage

Le chômage des 18-25 ans rencontrés par le Secours Catholique est nettement plus important qu'en 2000 (+7 points). Lorsque malgré tout, ils accèdent à un travail, il s'agit souvent d'un contrat précaire qui ne leur donne pas droit aux indemnités de chômage.

## Moins de situations sans ressources et plus de jeunes au RSA

La proportion de jeunes sans aucunes ressources diminue de 4 %. On compte un peu plus de boursiers et surtout une hausse des bénéficiaires d'allocation logement

et plus encore du RSA. La tranche d'âge étudiée va de 18 à 25 ans inclus, alors que le RSA n'est ouvert qu'à partir de 25 ans sauf conditions particulières et restrictives. Jusqu'en 2008, les bénéficiaires du RMI de moins de 25 ans sont essentiellement de jeunes parents, isolés ou en couple. Le taux de perception a augmenté sensiblement en 2009 au moment du passage au RSA et de la fusion de l'allocation de parent isolé avec le RSA.

**Tableau 14. Pourcentage de bénéficiaires du RMI (2000 - juin 2009) puis du RSA (juin 2009 - 2010) selon l'âge (en %)**

Âge	2000	2008	2009	2010
18 ans	4,9	8,7	12,1	14,9
19 ans	5,6	8,0	11,0	15,3
20 ans	7,4	7,9	12,3	20,2
21 ans	8,2	10,2	13,1	19,5
22 ans	8,8	9,9	14,3	24,8
23 ans	10,6	10,8	16,2	24,8
24 ans	11,3	12,1	14,3	26,0
25 ans	15,7	15,0	18,4	27,0

**Lecture :** parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique, 4,9 % des jeunes de 18 ans percevaient le RMI en 2000, ils étaient 8,7 % en 2008.

## 2) DONNÉES DE L'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS DES JEUNES (MARS-AVRIL 2011)

Au delà de l'analyse des situations des jeunes rencontrés par le Secours Catholique en 2010, une seconde enquête a été menée en mars et avril 2011 auprès de jeunes âgés de 18 à 25 ans. Nous disposons de 1 071 questionnaires : 37,2 % sont des jeunes aidés par le Secours Catholique, 13,2 % sont des jeunes acteurs<sup>19</sup> du Secours Catholique et 49,6 % sont des jeunes sans lien avec le Secours Catholique. Nous nous intéressons ici à l'appréciation que les jeunes portent sur leur vie, quatre courtes questions ouvertes permettent de s'en faire une première idée.

### Qu'est-ce qui va bien pour vous aujourd'hui ?

Tableau des réponses les plus fréquentes

	%
Les études, la formation	17,7
La santé	16,2
La famille	15,5
Les amis	12,3
L'amour	12,1
La vie professionnelle	11,0
Rien	9,3
Tout	7,4
Avoir un logement	6,9
Mon enfant	5,4

Les études viennent en tête : elles occupent une grande partie de leur temps et sont le lieu de leur

19 Bénévoles, stagiaires ou volontaires.

vie sociale. Viennent ensuite des éléments très classiques : conscients de l'importance d'être en bonne santé, les jeunes apprécient par ailleurs les relations familiales, amicales et amoureuses.

On note aussi les deux réponses extrêmes : pour presque 10 % des jeunes interrogés, rien ne va bien aujourd'hui ; pour 7 %, c'est l'inverse.

### Qu'est-ce qui ne va pas du tout aujourd'hui ?

Tableau des réponses les plus fréquentes

	%
Le manque d'argent, les dettes	27,9
Le manque d'emploi	19,4
Rien	9,9
Le manque de logement, un mauvais logement	9,2
Un travail non satisfaisant	7,6
L'incertitude de l'avenir	6,3
Les études, la formation	5,4
Les problèmes familiaux	4,6
Les relations affectives	4,5
Tout	4,2
Le moral	3,3

Plus du quart des jeunes interrogés évoquent le manque d'argent comme la première chose qui ne va pas du tout. En deuxième position, on note le manque d'emploi, puis vient le manque de logement ou un mauvais logement, points qui représentent les difficultés majeures et courantes rencontrées par les jeunes. L'incertitude de l'avenir, assez souvent mentionnée, témoigne de la difficulté du parcours vers l'autonomie.

### Qu'est-ce que vous souhaitez le plus dans l'avenir ?

Tableau des réponses les plus fréquentes

	%
Le travail	42,3
La famille	17,8
La stabilité	14,0
Réussir	12,3
Avoir un logement, une maison	12,1
L'argent	11,8
La vie personnelle	6,0
La vie en général	3,2
Permis de conduire	3,0
Réaliser mon rêve, mes projets	2,8

Pour plus de 40 % des jeunes interrogés, il s'agit avant tout d'avoir un travail. Plusieurs rêvent d'avoir leur propre entreprise, d'être à leur compte. Les souhaits concernant la formation peuvent aussi s'y rattacher.

En deuxième position, apparaissent les souhaits rattachés à la famille : « fonder une famille », « vivre en famille », « subvenir aux besoins de ma famille », « que mon enfant soit heureux ».

Alors que le manque d'argent est la difficulté la plus souvent mentionnée, avoir de l'argent n'est pas un souhait à la même hauteur : il s'agit le plus souvent d'avoir « suffisamment d'argent ». Les jeunes ne souhaitent pas l'argent pour l'argent, mais pour ce qu'il permet : être indépendant, subvenir aux besoins de sa famille, passer le permis de conduire, avoir une voiture...

### Qu'est-ce que vous redoutez le plus ?

Tableau des réponses les plus fréquentes

	%
Ne pas trouver d'emploi	23,9
La pauvreté, la précarité	12,6
Ne pas y arriver, l'échec	11,9
Ne pas trouver de logement	5,1
Un problème de santé	4,9
Des études ratées ou sans débouchés	4,3
Rien	3,9
La perte d'un proche	3,7
La solitude	3,6
L'avenir	3,5

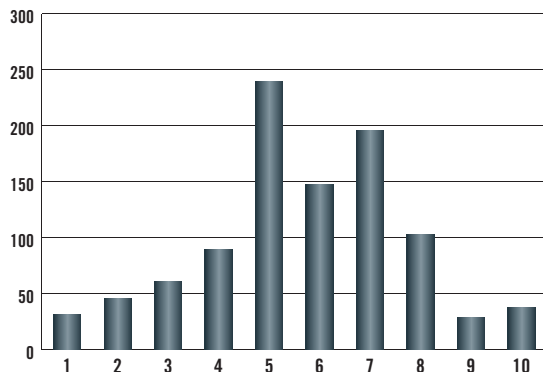
La réponse la plus fréquente concerne l'emploi, qui apparaît comme la préoccupation majeure des jeunes. Trouver un emploi est leur vœu le plus cher et leur premier sujet d'inquiétude, celui qui conditionne toute leur vie, aussi bien matérielle qu'affective. La pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale arrivent en deuxième position.

La crainte de l'échec est d'un autre ordre : de même que le désir de réussir était fort, qu'il s'agisse de réussir sa vie ou ses études, la crainte de ne pas y arriver est aussi forte. Les jeunes ont peur de ne pas répondre aux attentes, les leurs d'abord, mais aussi celles de leurs parents ou proches.

## LA NOTE QUE LES JEUNES ATTRIBUENT À LEUR VIE ACTUELLE

Il était demandé aux jeunes interrogés de noter leur vie actuelle, sur une échelle de 1 à 10 : la note moyenne attribuée est de 5,7, la plus fréquente est 5.

Graphique 4. Effectifs des jeunes selon la note attribuée à leur vie aujourd'hui



### Qui sont les jeunes selon la note qu'ils donnent ?

#### 1 ou 2

Les jeunes qui notent leur vie au plus bas sont surtout de jeunes hommes, pour partie demandeurs d'asile, pour partie sans diplôme, ayant souvent interrompu leurs études. Ils sont en recherche d'emploi et vivent en logement précaire. Ils ne peuvent compter sur personne. Ils n'ont pas de ressources personnelles ou alors celles-ci sont très faibles, ils ne s'en sortent qu'avec des dettes.

#### 3 ou 4

Les jeunes qui notent leur vie 3 ou 4 sont très semblables aux précédents mais ce qui les différencie des autres, c'est l'aide et le soutien qu'ils trouvent auprès des associations, dont le Secours Catholique. Certains ont parfois un enfant, certains trouvent des « petits boulots ». Ils souhaitent surtout avoir des papiers et un travail.

#### 5 ou 6

Ces jeunes ont un niveau de formation professionnelle plus élevé que les précédents. Ils travaillent parfois en intérim ou en travail saisonnier et vivent en location,

sous-location ou colocation. Si certains bénéficient d'une aide associative, ils restent malgré tout inquiets pour leur avenir.

#### 7 et plus

On trouve ici des jeunes diplômés de l'enseignement général et supérieur avec une majorité de femmes, plutôt très jeunes. Beaucoup vivent chez leurs parents, ont le permis de conduire, disposent d'un moyen de transport personnel et d'un accès Internet. Ils ont tous des ressources, et disposent d'une bonne couverture sociale. Ils peuvent compter sur leurs familles. Leur seule véritable crainte est de rater leurs études ou qu'elles ne débouchent sur rien, mais ils regardent malgré tout l'avenir avec optimisme et confiance.



XAVIER SCHWIBEL / S.C.

## PRINCIPALES PROPOSITIONS DU SECOURS CATHOLIQUE

**I**l faut retisser de la confiance entre les jeunes - spécialement les jeunes en précarité - et la société. Il importe de valoriser les savoir-faire qu'ils mobilisent déjà dans leur expérience de (sur)vie. Il est également prioritaire, pour agir en prévention, de doter l'Education Nationale de moyens suffisants pour mieux prendre en charge les enfants en difficulté.

### AUTONOMIE ET RESSOURCES:

- › Créer une **Allocation de soutien** à l'autonomie des jeunes
- › **Extension du RSA « activité »** à tous les jeunes en situation de travail dès 18 ans.
- › Maintenir les prestations familiales jusqu'à l'âge de 20 ans pour le dernier enfant rattaché au foyer

*Le financement de ces mesures doit être étudié en explorant les possibilités financières offertes par la révision du plafonnement de l'avantage fiscal lié au quotient familial. Cette étude devra prendre en compte la nécessaire progressivité de l'effort.*

### MOBILITÉ, FORMATION ET EMPLOI

- › Actuellement, les **missions locales** ont une vocation généraliste. Il faut en faire les chefs de file d'une politique territoriale ambitieuse en faveur des jeunes précaires qui passe par une augmentation de leurs moyens. Et en particulier, doter les missions locales de l'ensemble des moyens disponibles sous la politique de l'emploi actuellement gérée par Pôle Emploi (aides à la mobilité,

contrat de professionnalisation, aide à la formation...) et renforcer les partenariats entre les missions locales et les acteurs de la politique de la jeunesse : éducation nationale, collectivités, associations...

- Développer la possibilité de formation en alternance dans tous les secteurs comme passerelles performantes pour les jeunes pour accéder à l'emploi, avec des objectifs chiffrés.
- Créer, dans le secteur non lucratif, des emplois aidés pour les jeunes comme tremplin vers un emploi pérenne et répondant à des besoins sociaux non couverts. Développer l'accompagnement des personnes en emploi aidé.

### **INSERTION SOCIALE ET CITOYENNE**

- Pousser pour une vraie montée en puissance du **service civique** et une pérennisation de ce statut. Il s'agit de reconnaître la capacité d'engagement des jeunes et le rendre possible, en France et en Europe.
- Garantir des possibilités d'accompagnement social pour des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance à 18 ans ou en rupture familiale, si les jeunes l'acceptent.

### **LOGEMENT/ HÉBERGEMENT**

- Poursuivre l'effort de construction de **logements sociaux**, financièrement accessibles (T1 et T2), et affecter, sous l'autorité du préfet, un contingent de logement réservé aux jeunes. Promouvoir la colocation dans le parc social
- Faire du dispositif «**loca pass**» ou de dispositifs analogues, le sésame unique et interdire le recours à toute autre type de caution.

- Développer une offre de logement de transition type Foyer de Jeunes Travailleurs, résidence sociale... qui permette une prise d'autonomie progressive par rapport au foyer parental, mais aussi une vie sociale et un soutien potentiel d'adultes.
- Développer la cohabitation intergénérationnelle dans le logement avec une notion de service mutuel associée au projet.
- L'accueil inconditionnel doit être rendu effectif pour toute personne, française ou étrangère, présente sur le territoire.

### **JUSTICE**

- Concernant les jeunes adultes sous main de justice, l'éducatif doit primer sur le coercitif. Il faut privilégier les mesures alternatives à l'enfermement et accentuer l'accompagnement des phases de retour à la liberté.

### **PARENTALITÉ**

- Renforcer les dispositifs **d'accompagnement** de jeunes parents et des jeunes familles. Faciliter l'accès à ces dispositifs par une information claire sur ce qu'ils apportent dispensée dès l'enseignement secondaire.
- Le devoir d'assistance et de protection à tout enfant, français ou étranger en famille ou isolé dont la situation financière nécessite un soutien doit être garanti.
- Tout enfant n'étant pas né en France et ayant grandi sur le territoire français avec ses parents doit pouvoir bénéficier, s'il le souhaite, d'un titre de séjour ou de la nationalité française à sa majorité.

---

**Sources statistiques** : Dominique Saint-Macary -  
Département Méthodes statistiques **Rédaction** :  
Département Relations Médias **Maquette & fabrication** :  
Département Fadip **Photos de couverture** : Xavier  
Schwebel / S.C. **Tirage** : 4 800 exemplaires **Impression** :  
Napoléon Alexandre



## SECOURS CATHOLIQUE



Département Relations médias

Tél : 01 45 49 75 24 / 73 40



[dept.relationsmedias@secours-catholique.org](mailto:dept.relationsmedias@secours-catholique.org)

[www.secours-catholique.org](http://www.secours-catholique.org)

**FONDATION  
CREDIT COOPERATIF**  
FONDATION D'ENTREPRISE



### LA FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

Depuis 27 ans, la Fondation d'entreprise Crédit Coopératif a pour vocation de concourir au développement de l'économie sociale. Elle dédie son action aux personnes morales de l'économie sociale, avec qui elle partage des valeurs communes de solidarité : associations, mutuelles, entreprises coopératives.

Parce que l'économie sociale est composée d'acteurs multiples et a un périmètre d'action très étendu, la Fondation noue des partenariats dans de nombreux domaines : recherche et promotion de l'économie sociale, accès à la citoyenneté des personnes handicapées, nouvelles formes d'entreprendre, culture et solidarité. Elle a reçu la distinction de Grand Mécène de la Culture.

Depuis de nombreuses années, elle a fait de la lutte contre l'exclusion, l'un de ses axes majeurs d'intervention. Le soutien fidèle qu'apporte la Fondation Crédit Coopératif à la publication du Rapport sur la pauvreté du Secours Catholique s'inscrit dans cette action.

Pour en savoir plus et suivre les actualités de la Fondation :

[www.credit-cooperatif.coop/fondation/](http://www.credit-cooperatif.coop/fondation/)